HISTOIRE

DE LA

LÉGISLATION ROMAINE.

---

1. Tout historien devrait être jurisconsulte, tout jurisconsulte devrait être historien. On ne peut bien connaître une législation sans bien connaître son histoire; mais qu'est-ce que cette histoire? le tableau aride des lois classées par ordre chronologique? Non, sans doute. Les mœurs de la nation, ses mouvements, ses guerres, son accroissement, sa civilisation, sont autant de causes qui modifient le droit dont elle se sert; développez ces causes, indiquez leur influence, présentez les variations qu'elles ont amenées. Dans ces développements, faut-il subordonner l'histoire du peuple à celle du droit, et, sans avoir égard aux autres événements, marquer les divisions de son ouvrage aux époques où la jurisprudence a éprouvé de grandes modifications? La plupart des auteurs l'ont fait ainsi. Cependant j'aimerais mieux, à l'inverse, subordonner l'histoire du droit à celle du peuple, et m'attacher pour points de division à ces grands événements politiques qui changent l'aspect d'une nation en changeant son gouvernement. Dans ces secousses, le droit public est renouvelé; et, si quelquefois les mœurs et le droit civil paraissent rester les mêmes, qu'on ne s'y trompe pas : le germe qui doit les modifier plus tard est apporté.

En suivant ce système pour le droit romain, nous aurons à le considérer dans ce résumé sous trois époques : sous les rois, sous la république, sous les empereurs (1).

---

(1) Je donnerai cependant, à la fin du volume, les divisions plus communément adoptées pour l'histoire du droit.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

LES ROIS.

I. Origines de Rome.

2. L'enfance de tous les peuples est inconnue; les premières années de leur existence sont remplies par des traditions douteuses et des fables invraisemblables. C'est surtout aux Romains qu'il faut appliquer cette réflexion : leurs origines, bien qu'elles n'aient pas une haute antiquité, sont restées voilées à leurs propres yeux. Des narrations populaires, des chants héroïques, des annales pontificales où la constatation de prodiges et de faits surhumains n'était pas épargnée, ont formé, pour les Romains eux-mêmes, une base première. Là-dessus s'est assise une sorte d'histoire, que leurs poëtes, leurs historiens, leurs publicistes, leurs jurisconsultes, indistinctement, adoptent, répètent, sans hésitation, comme chose reçue et connue de tous. C'est la croyance nationale; on la trouve partout dans leur littérature.

3. Cependant la critique et le scepticisme des temps modernes se sont mis à battre en brèche ces croyances romaines, et la mode a pu venir d'en reléguer les faits et les personnages au rang des mythes, non-seulement dans la partie fabuleuse de ces narrations qui se révèle d'elle-même, mais même dans ce qu'elles ont, en apparence, de plus sérieux.

4. Les efforts ne se sont pas bornés à renverser; la critique a voulu reconstruire : elle s'est travaillée à faire surgir de sa tombe séculaire cette Rome primitive, cette Rome véritable, inconnue aux Romains eux-mêmes. L'ambition de la singularité, l'entraînement et quelquefois la richesse de l'imagination ont poussé dans une voie de hardiesses conjecturales; tandis qu'au dehors le prestige de ce qui paraît nouveauté a fait pour un temps, dans le courant des esprits fascinés, la fortune de ces sortes de conjectures.

Le travail dont nous parlons ne date pas d'hier. Dès la renaissance littéraire de notre seizième siècle, la discussion est ouverte. Déjà dans une dissertation écrite en 1685, Périzonius signale comme ayant servi de fondement aux premiers récits de l'histoire romaine, ces vieilles chansons populaires, ces éloges funèbres, ces poëmes héroïques dont parlait Caton dans son livre des *Origines*, qui étaient, plusieurs siècles avant son âge, chantés à la table des grands en l'honneur des héros dont ces grands prétendaient descendre, et que Cicéron regrette de ne plus avoir (1). Périzonius invite les esprits sérieux à se tenir en garde contre ces sortes de récits poétiques, que l'amour du merveilleux ou la vanité ont enfantés (2). Cette remarque, quand elle a été reproduite et mise en saillie avec plus de lumière de nos jours, n'était pas nouvelle. En 1738, sans parler de plusieurs lectures et de controverses antérieures, produites sur le même sujet au sein de l'Académie des belles-lettres, de Beaufort publie sa *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine* (3). Quelques années auparavant, la reconstruction de cette histoire incertaine, sur des données plus indépendantes tirées des grands principes de la philosophie de l'histoire, avait été entreprise à Naples par Vico, dont on peut dire que Niebuhr, à notre époque, a été en certains points le continuateur (4).

5. On a été plus loin encore, on a poussé plus avant dans le passé des siècles. On a tenté de retrouver la trace d'une civilisation même antérieure à celle-là, d'évoquer à résurrection ces nationalités italiques, mortes, étouffées sous le colosse romain, et de faire revivre à nos yeux, avec ses populations, ses États divers, ses institutions, ses langues perdues, l'Italie telle qu'elle se trouvait avant la fondation de Rome. Les travaux de Lanzi nous ont ouvert la possibilité de pénétrer approximativement, sur leurs monuments, les mystères de l'écriture, quelquefois même de la langue de ces vieux peuples (1); et ceux de Micali nous ont offert d'intéressants essais sur l'ensemble de leur histoire générale (2).

(1) Cicéron, *In Brutum*, § 19 : « Atque utinam exstarent illa carmina, quæ multis sæculis ante suam ætatem in epulis esse cantitata a singulis convivis de clarorum virorum laudibus, in *Originibus* scriptum reliquit Cato! »

(2) Perizonius, *Animadvers. historicæ*, ch. 5 et 6. Amsterd., 1685.

(3) Utrecht, 1738. A quoi il faut joindre, du même auteur, *La République romaine*. La Haye, 1766, 2 vol. in-4°.

(4) Vico, parmi ses premières œuvres latines, dans celles *De uno universi juris principio et fine uno* (1720), *De constantia jurisprudentiæ*, divisée en deux parts; *De constantia philosophiæ* et *De constantia philologiæ* (1721); mais surtout dans sa *Scienza nuova* (1re édit., 1725; 2e et 3e édit., 1730, 1744). — Niebuhr, *Histoire romaine* (premiers volumes publiés en 1811 et 1812, refondus dans les éditions suivantes); traduction française par M. de Golbéry 6 vol. in-8°, 1830 à 1837). La mort a arrêté Niebuhr (2 janv. 1831) avant la fin de son grand ouvrage.

6. Il y a eu dans la poésie et dans la littérature grecques, puis dans celles des Romains, qui en sont issues, une tendance générale à donner aux origines italiques la couleur grecque. Trois événements épiques de cette poésie : le retour d'Hercule de son expédition d'Ibérie, où il avait, en ouvrant le chemin de l'Océan, posé néanmoins sur cette ouverture les barrières qui ne devraient pas être dépassées; le voyage des Argonautes, dont Hercule lui-même faisait partie au départ; la dispersion des héros grecs ou troyens, les pérégrinations d'Ulysse et celles d'Énée après la chute de Troie, sont les fables de prédilection auxquelles le génie des poëtes rattache la prise de possession de la terre d'Italie par les Grecs. Joignez-y cette autre légende obscure des Pélasges, qu'Homère appelle une race divine (Odyss. xix, 177); qui auraient reçu de leur vie errante, suivant Myrsile de Lesbos, le nom de *Pelargi*, comme qui dirait le peuple cigogne (3), jeu de mots étymologique dans le goût de l'antiquité; et auxquels l'oracle de Dodone aurait dit : « Allez! cherchez la terre des Siciliens, consacrée à Saturne et à Kotyla des aborigènes, là où flotte une île (4). » Cette influence de la mythologie et de la littérature grecques sur la littérature romaine a fait négliger aux Romains

(1) Voyez les inscriptions tombales, en langue japyge, citées par M. Mommsen (*Hist. rom.*, trad. de M. Alexandre, tom. I, p. 13) : *Deotoras artahiaihi bennarrihina.*

(2) Lanzi, *Saggio di lingua etrusca e di altre antiche d'Italia* (1re édit. Rome, 1789, 3 vol. in-8°; 2e édit., 1824); — Micali, *L'Italia avanti il dominio dei Romani* (2e édit., 1821, 4 vol. in-8°); et l'*Istoria degli antichi popoli italiani*, 1832, dans lequel le précédent se trouve refondu. — Niebuhr, *Introduction à l'histoire romaine;* — Ottfried Muller, *Les Étrusques*, 1828.

(3) Denys d'Halicarnasse, liv. 1, § 28.

(4) *Ibid.*, § 19. — Macrobe, *Saturnales*, liv. 1, ch. 7.

eux-mêmes l'étude des vieux peuples de l'Italie, leurs véritables ancêtres. Elle a, sinon effacé, du moins obscurci la mémoire des gestes, des coutumes, des institutions, de la langue de ces peuples, premières sources de celles de Rome. La part due, dans la civilisation de l'Italie, aux colonies grecques établies sur divers points du rivage, a fait oublier celle des races originaires; elle a fait perdre même à une partie de ces rivages ses noms primitifs pour celui de *Grande Grèce;* et il a semblé que l'Italie n'avait été peuplée et civilisée que par les Grecs.

Cependant il est encore possible de saisir chez les écrivains romains les traces altérées des anciens peuples italiques. Les médailles, les monnaies, les pierres funéraires avec leurs inscriptions, quelques monuments écrits de plus d'importance, une multitude d'objets, vestiges de leurs arts ou de leur industrie, consacrés aux usages publics ou domestiques, ou aux pratiques de la religion, et les constructions de murailles qui subsistent encore, auxquelles leur masse et leur solidité ont fait donner le nom de cyclopéennes, en un mot toutes les richesses archéologiques sont ouvertes pour tenter cette restitution historique. Micali, dont nous venons de citer les ouvrages, l'a fait avec une certaine passion nationale, mais avec un talent assurément digne de remarque et d'autorité.

7. Nous nous égarerions, nous autres jurisconsultes, si nous cherchions dans une autre voie les premières bases de l'histoire du droit romain. On peut reprocher avec raison à Niebuhr, qui a rendu de si éminents services dans les détails de l'histoire romaine, d'avoir, en tout le cours de ses études sur les institutions, donné beaucoup trop à la Grèce et pas assez aux origines du pays même. Les vieux chants populaires qu'a pu connaître encore Caton, du moins accommodés à l'état de la langue à son époque, d'après lesquels on nous raconte la fondation de Rome et les épopées de son histoire naissante, étaient des chants indigènes; tout y a le caractère italique. Les institutions, les croyances et les pratiques des Romains, dans leur source primitive, qu'il s'agisse de la vie publique ou de la vie privée, ont aussi ce caractère. Ce serait une erreur que de se figurer ces institutions ou ces pratiques comme créées, improvisées pour la première fois pour les Romains. Rome n'a été autre chose, en son principe, qu'un petit centre d'agglomération italique, comme il en existait en si grand nombre parmi

ces populations extrêmement morcelées, dont quelques-unes cependant avaient formé, par la confédération de leurs villes et par leurs colonies, des peuples plus puissants et plus étendus que les autres. Les rites religieux, les magistratures, les costumes ou signes extérieurs, faisceaux, haches, licteurs, chaises curules, viennent de ces populations italiques (1). Si la Grèce a fait passer dans la religion de l'Italie la plupart de ses dieux, l'Italie avait de son côté, venues de sources plus reculées, ses divinités patriotiques, que les Grecs lui ont quelquefois empruntées, Janus, Camese, sa compagne, symbole de la terre natale, Vesta, déesse du feu sacré, Faune, tant d'autres dont les noms sont moins vulgairement connus, et ces *nymphæ camenæ* qu'invoquaient encore les poëtes au siècle d'Auguste. Aussi Varron, en parlant des autels que le roi Tatius consacra à Rome, nous dit-il qu'ils ont un parfum de la langue des Sabins (2). Si la Grèce a donné beaucoup à la langue des Romains telle qu'elle nous est parvenue, les premières racines de cette langue ont été des racines italiques, plongées plus avant dans les premières origines du parler, racines italiques que les grammairiens des derniers temps de la république ou des temps de l'empire avaient trop oubliées, et dont ils signalent cependant maintes fois encore l'existence. Enfin Rome, suivant l'usage des villes italiques, avait un dieu protecteur secret, et un nom sacré de formation latine, dont il n'était pas permis aux initiés de dévoiler le mystère, de peur que les ennemis ne pussent prendre la ville en évoquant contre elle, sous son nom sacré, ce dieu protecteur. Ce dieu est demeuré incertain, et le nom sacré, dont les Romains laissèrent perdre la mémoire,

---

(1) Macrobe, *Saturnales,* liv. 1, ch. 6 : « Tullus Hostilius, Hosti filius, rex Romanorum tertius, debellatis Etruscis, sellam curulem lictoresque et togam pictam atque prætextam, quæ insignia magistratuum Etruscorum erant, primus ut Romæ haberentur, instituit. » — Voir aussi Tite-Live, liv. 1, § 8. — Et le poëte Silius, dans son poëme sur les guerres puniques (chant 8, vers 485 et suiv.), parlant de Vétulonie, l'une des villes principales des Étrusques :

Bissenos hæc prima dedit præcedere fasces,
Et junxit totidem tacito terrore secures :
Hæc altas eboris decoravit honore curules,
Et princeps Tyrio vestem prætexuit ostro.

(2) Varron, *De lingua latina,* liv. 4, § 74 : « Et aræ Sabinam linguam olent quæ Tati regis voto sunt Romæ dedicatæ. »

inconnu même aux plus érudits d'entre eux; Valérius Soranus périt, suivant ce que nous rapporte Pline, pour l'avoir prononcé (1). Quant au nom ostensible lui-même, celui de *Rome*, Verrius rapporte qu'il était défendu d'en divulguer la cause (2).

8. On éprouve, lorsqu'on cherche à pénétrer l'histoire des vieux peuples italiques antérieurs à la domination romaine, outre un grand nombre de difficultés, le même embarras que nous éprouvons dans l'histoire des peuples vivants aujourd'hui, quand nous voulons étudier en ses détails celle des cantons suisses ou des États d'Allemagne, ou des républiques de l'Italie au moyen âge : l'embarras qui naît d'une multiplicité de petits États, dans lesquels une ville, un village, avec son territoire et ses habitants, joue le rôle d'une puissance et s'appelle un peuple; où les intérêts, les institutions, les rivalités, les alliances, les négociations, les batailles se réduisent à d'aussi étroites proportions et se multiplient à raison même de leur extrême division. Histoire de communes; peuplades plutôt que peuples; fatigue incessante pour l'esprit, chez nous surtout qui sommes habitués aux grandes unités nationales et aux puissantes centralisations que la suite des temps a produites.

Mais combien le problème historique n'est-il pas agrandi, combien la vue n'acquiert-elle pas d'ampleur et l'horizon de perspective profonde, lorsqu'au lieu de s'arrêter à cette borne, que les diverses peuplades italiques seraient autant de petites races distinctes, nées comme de la terre sur laquelle elles vivaient, indigènes ou autochthones, suivant la qualification que les hommes ont coutume de prendre en semblable situation, on remonte à la grande idée, à l'idée mère de la filiation humaine;

(1) Macrobe, *Saturnales*, liv. 3, ch. 9 : « Nam propterea ipsi Romani et Deum in cujus tutela urbs Roma est, et ipsius urbis Latinum nomen ignotum esse voluerunt. » — « Ipsius vero urbis nomen etiam doctissimis ignotum est. » — Pline, *Hist. natur.*, liv. 3, § 9, n° 11 : « Roma ipsa, cujus nomen alterum dicere, arcanis cærimoniarum nefas habetur, optimaque et salutari fide abolitum enunciavit Valerius Soranus, luitque mox pœnas. »

(2) Festus, au mot *Roma* : « Cæterum causam ejus appellationis invenisse ait Verrius vetitam esse publicari. » — L'étymologie la plus probable est celle de ῥώμη (force). — Fondée par les Pélasges, Rome, suivant Philargyrius, commentateur de Virgile, serait antérieure à Romulus.

lorsqu'on se demande d'où étaient venues ces peuplades qui nous apparaissent si morcelées, et comment avait été semée de ses habitants la péninsule italique, de même que la Grèce, que l'Espagne, que les Gaules ou que les autres parties de l'Europe! Alors au lieu du morcellement, des disparates et comme de la confusion des races et des langues, s'entrevoient les lueurs des origines communes. On découvre que ce sont quelques races identiques qui sont arrivées, dans leur temps, en ces contrées de l'Europe, rameaux détachés d'une souche première, immigrations dispersées d'une lointaine lignée; on comprend comment il se fit qu'à la bataille de Marius contre les Ambro-Teutons, de certains rangs de l'armée des barbares et de ceux des auxiliaires italiques de Rome, partit, au grand étonnement des combattants, le même cri de guerre, la même appellation nationale : *Ambra! Ambra!* (1); et ces vestiges mystérieux d'une unité oubliée, qui se rencontrent au milieu de la plus grande variété des langues humaines, on commence à s'en expliquer l'existence. M. Ampère nous a donné, en savant et en poëte qu'il est, les commencements d'une *Histoire romaine à Rome* (2); histoire par la topographie archéologique mise au service d'une ingénieuse et d'une élégante faculté de conjecturer. L'auteur monte tour à tour, pour écrire cette histoire, sur chaque sommet des collines locales, et promène ses regards à l'entour; mais localiser son point d'observation, n'est-ce pas courir grand risque de localiser ses aperçus? pour avoir le mot des minimes fractions humaines qui paraissent s'agitant sur ces minimes fractions de territoires, ne serait-ce pas au sommet du mont Ararat qu'il faudrait pouvoir se poser, et de là voir s'épandre sur notre Europe les détachements divers de la grande famille que le berceau asiatique inconnu y a successivement envoyés?

Si nébuleuse que soit l'apparition de cet acheminement des peuples vers l'Occident, l'étude comparative de certains restes de traditions, d'usages et de croyances, celle surtout de la philologie dans ses intimes profondeurs, ont permis d'affirmer, de nos jours, quelques grands résultats. On en sait assez pour dire que ces fortes races de la famille japhétique, les Ibères, et plus

(1) Plutarque, *Vie de Marius*. — (2) Paris, 1862, 2 vol. in-8°.

fortes, plus nombreuses, plus répandues encore, les Keltes (Gaëls) et leurs frères les Kimris, sont venues donner à la péninsule italique ses éléments de population, comme ils les ont donnés à la péninsule espagnole, aux Gaules et à d'autres parties de l'Europe. De sorte que, dans des proportions différentes, arrivées par divers chemins, en des immigrations ou invasions successives et d'époques variées, ce sont les mêmes races d'hommes originaires qui s'y rencontrent. Les Ligures, les Sicules et les Sicanes ne sont, de l'avis général, que des rameaux de la branche des Ibères. Les Ombres, suivant des traditions auxquelles les érudits romains n'ont pas été étrangers, étaient tenus pour une progéniture des Keltes ou Gaëls, descendus, par le revers des montagnes, dans la haute Italie (1). Les mystérieux Pélasges ne seraient que des tribus de Kimris parties de la Thrace, répandues sur certains points de l'Asie Mineure, sur le territoire et dans les îles de la Grèce, et aussi dans la presqu'île italique. Leur établissement dans la Grèce leur a fait attribuer, mais à tort, une origine hellénique, bien qu'ils y aient précédé de beaucoup ceux qui devaient plus tard les y remplacer et emprunter de leur langue jusqu'aux noms de Grecs et d'Hellènes. Les Étrusques eux-mêmes, ou Tyrrhéniens, appartiendraient à cette même race des Kimris, détachements d'autres rameaux de Pélasges venus après les autres en Italie, mais se reliant, quoique dans un passé plus reculé, à la branche commune (2). Enfin, une troisième race, toujours sortie du berceau asiatique, toujours issue de cette grande lignée qu'on personnifie sous le nom de Japhet, devrait compter aussi parmi les ancêtres des peuples italiques : ce sont les Iônes, dont

(1) « Sane Umbros Gallorum veterum propaginem esse M. Antonius refert. » (Servius, ch. 12 de l'*Énéide*.) Ce M. Antonius Gnipho était un Gaulois cisalpin, précepteur de Jules César. — « Bochus absolvit Gallorum veterum propaginem Umbros esse. » (Solin, *De memoralibus mundi*, ch. 8.) Ce Cornélius Bochus était un affranchi de Sylla, en renom pour son érudition. — « Umbri, Italiæ gens est, sed Gallorum veterum propago. » (Isidore de Séville, *Des origines*, liv. 9, ch. 2.)

(2) « Hyginus dixit, Pelasgos esse qui Tyrrheni sunt : hoc etiam Varro commemorat. » (Servius, ch. 8 de l'*Énéide*.) — Voir le livre si succinct, mais si instructif, de M. Bergmann, de Strasbourg, *Les peuples primitifs de la race de Jafète;* Colmar, 1853, p. 42 et suiv.

la descendance a illustré, bien des siècles après, sur une autre terre, les noms pélasgiques de Grecs et d'Hellènes (1). Lorsque cette race poussa quelques-uns de ses détachements sur les côtes de la Sicile et de l'Italie, elle en était à ses débuts en Europe; elle venait à peine de s'installer dans la presqu'île de la Grèce en expulsant les Pélasges ou en se mêlant avec eux, elle était bien loin encore du renom auquel devait atteindre, dans l'avenir, sa progéniture. Il faut se garder de confondre cet élément primitif des Iônes en Italie, avec les colonies bien postérieures qu'y fondèrent les peuples grecs en leur prospérité, et qui firent donner à une partie des rivages italiques le nom de Grande Grèce. Des événements dont nous parlons, entrevus à peine à travers les obscurités des origines des races humaines, les plus récents sont antérieurs de quinze ou seize siècles à notre ère, de sept ou huit cents ans à celle de Rome. Ils nous montrent, en définitive, trois races entrées dans la composition des peuples italiques : — les Ibères; — les Keltes ou Gaëls avec leurs frères les Kimris; — les Iônes. — La population des Gaules, dans ses origines premières, offre les mêmes races. De ces éléments, qui ne sont pas restés purs, séparés les uns des autres, mais qui se sont mêlés et croisés en des proportions différentes suivant les lieux et les occurrences, sont issus les vieux peuples qui se disaient indigènes en Italie. Parmi les uns, comme chez les Ligures et les Sicules, chez les Ausones avec leurs dérivés les Volsques ou Opiques, chez les Ombres avec leurs nombreuses colonies, chez les Sabins avec leurs dérivés les Picéniens et les diverses peuplades sabelliques, chez les Marses et les Herniques, chez les Étrusques, a prédominé la race des Ibères ou celle des Gaëls ou des Kimris; parmi d'autres, comme sur certains points du Latium et du littoral italique ou sicilien, s'est mêlée en majorité celle des Iônes.

Mais au moment où vont s'ouvrir les abords de l'histoire de Rome, ce passé lointain, ces sources ethnologiques communes sont oubliés. Fractionnés en des espaces et en des chiffres de population qui, après tout, quelque grands qu'on se plaise à les dire dans les narrations locales, seraient aujourd'hui de faible

(1) Voir le même ouvrage de M. Bergmann, p. 54 et suiv.